Planification annuelle 2020-2021

2e année du primaire ILSS

À l'intention des parents

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Clément-Ouest. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.
Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation[1].

Dans les pages qui suivent, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1re communication écrite	Vous recevrez une première communication le mercredi 14 octobre 2020. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis dans la semaine du 16 novembre 2020. Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 6 novembre 2020.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant, dans la semaine du 8 mars 2021. Ce bulletin couvrira la période du 9 novembre au 19 février 2021.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera envoyé par courriel dans la semaine du 28 juin 2021. Il couvrira la période s'échelonnant du 22 février au 22 juin 2021.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Nathalie Houle — Directrice
Mélanie Béland — Directrice adjointe

[1] http://www.mels.gouv.qc.ca/

Titulaires de 2e année

Lucie Zagury (201)
Alexandra Fortin-Blais et Élaine Bourdua (202)
Véronique Matteau et Amira Nouman (203)
Stéphanie Bélanger et Caroline Parent (204)
Maude Touchette Dansereau (205)
Amanda Badrieh (206)

Classes d'accueil :
Stéphanie Menjivar (910)
Yannick Alie (920)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	**Mathématique**	**Univers social**	**Science et technologie**	**Éthique et culture religieuse**
- Albums jeunesse - Cahier de grammaire au premier cycle - Ensemble en français au premier cycle - Fiches reproductibles	- Cahier d'activités *Numérik* - *Les savoirs de Numérik* -*Matériel de manipulation* -*Fiches reproductibles*	- Fiches reproductibles	- Fiches reproductibles au besoin	- Ateliers -*Vers le Pacifique*

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

- Enseignement explicite de la lecture (mots-questions) - Lecture quotidienne individuelle et en groupe - Écriture de phrases, modelage de phrases et de productions écrites - Activités interactives sur le TBI - Littérature jeunesse	- Approche par problème - Travaux d'équipe et personnels - Calcul mental - Activités interactives sur le TBI - Manipulation de matériel			

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et des leçons se retrouve dans l'agenda.

Le plan de travail est généralement remis le lundi. L'enfant devrait travailler environ 30 minutes (selon le rythme de votre enfant) pour ses devoirs et ses leçons au quotidien.

La veille des journées pédagogiques situées entre le lundi et le jeudi, il y aura des devoirs et des leçons à faire.

Français	
Compétences développées par l'élève	
Communiquer	Au début de son apprentissage du français : ● L'élève utilise des gestes, des mimes et des dessins pour se faire comprendre. ● Il a recourt à certains mots de sa langue maternelle pour s'exprimer. ● Il suit de courtes consignes données à l'oral. ● Il utilise le vocabulaire appris en classe. ● Il s'exprime en utilisant des mots et des expressions mémorisés ou répétés. ● Il répond à des questions simples et en pose avec l'aide de l'enseignante. ● Il prend des risques. Par la suite, ● L'élève comprend l'essentiel des messages. ● Il exprime son accord ou son désaccord. ● Il s'exprime à l'aide de courtes phrases, souvent mal structurées et en faisant parfois des pauses. Vers la fin du parcours en accueil du premier cycle, ● L'élève maintient de courts échanges sur des sujets familiers. ● Il demande ou fournit des informations. ● Il utilise un vocabulaire simple. ● Il s'exprime à l'aide de courtes phrases, parfois mal structurées et en faisant parfois des pauses.
Lire	Au début de son apprentissage du français : ● L'élève identifie les lettres et les sons correspondants. ● Il apprend à reconnaître globalement les mots courants et à décoder les mots nouveaux. ● Il commence à lire des textes simples et très courts portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur des illustrations. ● Il repère un renseignement particulier avec le soutien de l'enseignante. Par la suite, ● L'élève trouve des informations et réagit à un texte lu ou entendu. ● Le plus souvent, il le fait à l'oral et avec le soutien de l'enseignante. ● Il améliore sa rapidité en lecture en utilisant différentes stratégies. Vers la fin du parcours en accueil du premier cycle, ● L'élève est capable de lire différents types de courts textes dont le sujet lui est familier. ● Il saisit la plupart des idées importantes d'un court texte et trouve des informations spécifiques de façon plus autonome
Écrire	Au début de son apprentissage du français : ● L'élève trace des lettres. Il reproduit des mots et de très courtes phrases. ● Il mémorise et orthographie correctement des mots de vocabulaire vus en classe. Par la suite, ● L'élève rédige de très courts textes composés de mots vus en classe.

	● Il rédige des phrases simples, généralement bien construites, parfois incomplètes ou mal structurées. ● Il délimite ses phrases avec la majuscule et le point. ● Il effectue avec l'aide de son enseignante l'accord du nom avec son déterminant. Vers la fin du parcours en accueil du premier cycle, ● L'élève produit des textes courts et variés. ● Il construit des phrases un peu plus élaborées, bien délimitées. ● Il amorce l'étude de la conjugaison. ● Il effectue des accords dans le groupe du nom. ● Il utilise des stratégies de révision et de correction en utilisant les outils qui lui sont proposés.

Source : Planification annuelle 2018-2019 Guy-Drummond.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2020		**2e étape Du 6 novembre 2020 au 19 février 2021**		**3e étape Du 22 février au 22 juin 2021**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
En communication * - Observations de l'élève	**Oui**	**En communication *** - Observations de l'élève	**Oui**	**En communication *** - Observations de l'élève	**Non**	**Oui**
En lecture * - Entretiens de lecture (alphabet et les sons travaillés) - Décodage	**Oui**	**En lecture *** - Entretiens de lecture - Décodage	**Oui**	**En lecture *** - Entretiens de lecture - Décodage	**Non**	**Oui**
En écriture * - Les tâches d'écriture variées selon le palier de l'élève	**Oui**	**En écriture *** - Les tâches d'écriture variées selon le palier de l'élève	**Oui**	**En écriture *** - Les tâches d'écriture variées selon le palier de l'élève		**Oui**

Mathématique, 2e année	
Compétences développées par l'élève	
Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. **Note** : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. **Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.**

***** Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.
Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.
Mesure : Estimation et mesure de longueurs.
Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.
Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2020		**2e étape Du 6 novembre 2020 au 21 février 2021**		**3e étape Du 24 février au 22 juin 2021**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Acquisition des processus et des concepts : Situations d'apprentissage et d'évaluation Observations	**Oui**	**Acquisition des processus et des concepts :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Observations	**Oui**	**Acquisition des processus et des concepts :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Observations	**Non**	**Oui**
Mobilisation des processus et des concepts en contexte : Situations d'apprentissage et d'évaluation Observations	**Non**	**Mobilisation des processus et des concepts en contexte :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Observations	**Oui selon le palier de l'élève**	**Mobilisation des processus et des concepts en contexte :** Situations d'apprentissage et d'évaluation Observations	**Non**	**Oui selon le palier de l'élève**

Univers social, 2e année	
Compétence développée par l'élève **Les élèves en classe d'intégration linguistique, scolaire et sociale sont initiés à cette discipline**	
Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société	L'élève du 1er cycle développe une seule compétence. En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social. L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite. Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs). La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société. L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.
Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.	

Science et technologie, 2e année

Compétence développée par l'élève

Les élèves en classe d'intégration linguistique, scolaire et sociale sont initiés à cette discipline

Explorer le monde de la science et de la technologie	En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action. La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (Par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique. En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année. Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante. En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers : 1. **L'univers matériel** (les états de la matière, le magnétisme, les mélanges, etc.); 2. **L'univers Terre et espace** (les types de précipitations, les ombres et la lumière, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.); 3. **L'univers vivant** (les parties du corps humain, les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.). **Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.**

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Éthique et culture religieuse, 2e année

Compétences développées par l'élève

Les élèves en classe d'intégration linguistique, scolaire et sociale sont initiés à cette discipline.

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.
Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Compétences non disciplinaires		
1re étape	Organiser son travail - Choisir le matériel et les outils nécessaires - Comprendre la tâche à accomplir - Se mettre au travail et compléter la tâche	

Spécialistes de 2e année

Mrs Fiona Wright (Anglais)
Mr Boubaker Laatar (Anglais)
Julia Shantz (Musique)
Karine Blanchette (Arts plastiques)
Francois Viau (Éducation physique et à la santé; ÉPS)
Amira Nouman (Art dramatique)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Arts plastiques	Matériel: crayon à mine, efface, colle en bâton, paire de ciseaux, crayons feutre de couleur.
Musique	Matériel : cahier d'activités *Badaboum*, instruments Orff (xylophones et rythmiques)fournis et utilisés en classe.
Éducation physique et à la santé (ÉPS)	**Le port du costume** (chandail ou t-shirt blanc ou marine; jupe-short, legging, culotte courte ou pantalon de sport long blanc ou bleu marine; il faut SVP respecter le code couleur de l'ÉSCO) **est obligatoire**; ainsi que les souliers de multisports (propres) offrant un bon maintien (1er choix : avec lacets, 2e choix : avec velcro). **Le port des bijoux** (montre, boucles d'oreilles*, collier, bracelet, bague…) **est interdit**, et ce, afin d'éviter les blessures à soi ou à autrui, les pertes et les bris. Cette responsabilité revient aux parents et aux enfants. **Veuillez, SVP, retirer vos bijoux à la maison.** Nous ne sommes pas responsables des bijoux retirés à l'école. * : Les boucles d'oreilles miniatures ne faisant pas le tour et ne dépassant pas des lobes d'oreilles seront tolérées. **Devoir obligatoire :** consulter le site Internet de Mr François en ÉPS (il sera mis à jour prochainement et en cas d'enseignement à distance) : https://sites.google.com/ggl.csmb.qc.ca/eps-francois-viau-esco/accueil **Devoirs facultatifs :** être actif durant un minimum de 60 minutes (ou plus) tous les jours, pratiquer à la maison différentes activités découvertes, apprises, réalisées ou perfectionnées en éducation physique et à la santé (ÉPS), et ce, à la maison et dans la cour d'école, pratiquer un ou plusieurs sports sur une base régulière, pratiquer une ou des activités physiques sous une base régulière, etc.
Art dramatique	

Arts plastiques, 2e année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec le soutien de l'enseignant, l'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, motif, volume, texture).
Réaliser des créations plastiques médiatiques	Avec le soutien de l'enseignant, l'élève réalise des créations plastiques médiatiques. Celles-ci le conduiront à communiquer un message relié à son environnement.
Apprécier des œuvres	L'élève développe, grâce à l'utilisation du langage plastique, l'appréciation de son travail ainsi que celui de ses pairs et d'autres artistes.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.
Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20%) Du 27 août au 6 novembre 2020		**2e étape (20 %) Du 9 novembre 2020 au 19 février 2021**		**3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin 2021**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**

Les trois compétences font l'objet d'apprentissages tout au long de la première étape.	**Non**	L'élève maîtrise des connaissances liées au langage plastique : la couleur, les formes, les lignes, les motifs, les textures, le volume. L'élève maîtrise des connaissances liées aux gestes transformateurs : dessiner, découper, déchirer, peindre, modeler et imprimer. L'élève maîtrise des connaissances liées à l'organisation des éléments : La répétition et l'énumération, la juxtaposition et l'alternance. L'élève se familiarise avec les étapes de base d'une démarche de création personnelle et authentique. L'élève apprend à faire une réflexion critique, en lien avec les connaissances acquises, sur ses œuvres, sur celles de ses camarades et sur des œuvres d'artistes présentés en classe. <u>Pondération :</u> C1 et C2 70 % C3 30 %	**Oui** **C1, C2 et C3**	L'élève applique ses connaissances liées au langage plastique : la couleur, les formes, les lignes, les motifs, les textures, le volume. L'élève applique ses connaissances liées aux gestes transformateurs : dessiner, découper, déchirer, peindre, modeler et imprimer. L'élève applique ses connaissances liées à l'organisation des éléments : La répétition et l'énumération, la juxtaposition et l'alternance. L'élève applique les étapes de base d'une démarche de création personnelle et authentique. L'élève est capable de faire une réflexion critique, en lien avec les connaissances acquises, sur ses œuvres, sur celles de ses camarades et sur des œuvres d'artistes présentés en classe. <u>Pondération :</u> C1 et C2 70 % C3 30 %	**Non**	**Oui** **C1, C2 et C3**

Musique, 2e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2020		**2e étape (20 %) Du 9 novembre 2020 au 19 février 2021**		**3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin 2021**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Évaluation de créations musicales (notation non-conventionnelles)	**Non** *** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Observation du travail en équipes lors d'une création musicale.	**Oui**	Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Observation du travail en équipes lors d'une création musicale.	**Non**	**Oui**
Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale.	**Non** *** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.**	Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale et vocale. Évaluation des règles de la musique d'ensemble par l'observation	**Oui**	Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale et vocale. Évaluation des règles de la musique d'ensemble par l'observation	**Non**	**Oui**
Apprécier des œuvres musicales. Expression d'une décision dans l'appréciation d'une œuvre musicale.	**Non** *** Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin**	Apprécier des œuvres musicales. Tests de connaissances des différents éléments du langage musical (répertoire varié).	**Oui** .	Apprécier des œuvres musicales. Tests de connaissances des différents éléments du langage musical (répertoire varié).	**Non**	**Oui**

Éducation physique et à la santé (ÉPS), 2e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 27 août au 6 novembre 2020		**2e étape (20 %) Du 9 novembre 2020 au 19 février 2021**		**3e étape (60 %) Du 22 février au 22 juin 2021**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de nombreuses situations d'apprentissage et d'évaluation. Situations d'apprentissage et d'évaluation variées. Les activités peuvent varier en fonction du niveau de compréhension des élèves. Capsules d'information au sujet des saines habitudes de vie, sur la santé globale, sur la condition physique et le bien-être. Les nombreuses contraintes liées à la Covid19 feront qu'il me sera impossible de suivre, de voir, d'enseigner et de respecter l'ensemble du Programme en ÉPS (MESS). Alors, plusieurs activités éducatives et sportives ne pourront pas être enseignées cette année. Soyez assuré que je ferai de mon mieux avec la situation problématique actuelle. Veuillez noter que les « règles » ou consignes encadrant les cours d'ÉPS peuvent changer sans préavis, et ce, en fonction des changements de directives de la Santé publique, du CSSMB et de la direction d'école.	**Non**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de nombreuses situations d'apprentissage et d'évaluation. Situations d'apprentissage et d'évaluation variées. Les activités peuvent varier en fonction du niveau de compréhension des élèves. Capsules d'information au sujet des saines habitudes de vie, sur la santé globale, sur la condition physique et le bien-être. Les nombreuses contraintes liées à la Covid19 feront qu'il me sera impossible de suivre, de voir, d'enseigner et de respecter l'ensemble du Programme en ÉPS (MESS). Alors, plusieurs activités éducatives et sportives ne pourront pas être enseignées cette année. Soyez assuré que je ferai de mon mieux avec la situation problématique actuelle. Veuillez noter que les « règles » ou consignes encadrant les cours d'ÉPS peuvent changer sans préavis, et ce, en fonction des changements de directives de la Santé publique, du CSSMB et de la direction d'école.	**Oui** **C1 + C2 + C3**	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de nombreuses situations d'apprentissage et d'évaluation. Situations d'apprentissage et d'évaluation variées. Les activités peuvent varier en fonction du niveau de compréhension des élèves. Capsules d'information au sujet des saines habitudes de vie, sur la santé globale, sur la condition physique et le bien-être. Les nombreuses contraintes liées à la Covid19 feront qu'il me sera impossible de suivre, de voir, d'enseigner et de respecter l'ensemble du Programme en ÉPS (MESS). Alors, plusieurs activités éducatives et sportives ne pourront pas être enseignées cette année. Soyez assuré que je ferai de mon mieux avec la situation problématique actuelle. Veuillez noter que les « règles » ou consignes encadrant les cours d'ÉPS peuvent changer sans préavis, et ce, en fonction des changements de directives de la Santé publique, du CSSMB et de la direction d'école.	**Non**	**Oui** **C1 + C2 + C3**